



Altercation avec un collègue

Par **Lyssandre**, le **15/02/2012** à **18:37**

Bonjour,

Je vais essayer de vous raconter brièvement mon histoire. Il y a quelques semaines de cela, j'ai prêté de l'argent à un collègue de travail (500 euros) et quand j'ai eu le malheur de les lui réclamer il a commencé à devenir franchement méchant. Non seulement, il refusait de me rendre mes sous mais en plus il passait son temps à m'insulter au boulot. J'avais limite envie de porter plainte pour harcèlement, mais avant d'en venir à de telles extrémités j'ai préféré en parler à mes responsables - qui n'ont rien fait -. Après cela (et ayant appris que je m'étais plaint de lui à la direction) mon collègue (qu'on appellera monsieur X) est devenu encore plus méchant. Dimanche dernier, il est carrément venu me dire qu'il avait l'intention de me "défoncer la gueule". Je l'ai également répété à mes responsables qui, encore une fois, n'ont pas réagi. Lundi dernier, crevée, j'ai fini par péter les plombs après une énième insulte. J'ai balancé mes affaires et je suis allée le voir en gueulant. Résultat, il m'a chopé par le col et m'a frappé. Je lui ai foutu une gifle en retour, pile au moment où deux de nos collègues arrivaient pour nous séparer. A ce moment là, monsieur X est devenu fou de rage et m'a mis un violent coup de tête dans le visage. Conclusion, je suis allée porter plainte à la police avec un nez cassé, des bleus et 10 jours d'ITT (+ certificat médical). Monsieur X a été licencié, et a déclaré à la police que JE l'avais frappé en premier et qu'il m'avait mis un coup de boule pour se défendre. Nos deux témoins étant arrivés après qu'il m'ait frappé une première fois, et étant très proches de monsieur X j'ai bien peur qu'ils confirment sa version. Est-ce que cela risque de me retomber dessus ? J'ai rendez-vous demain avec un chirurgien qui me dira si une opération est nécessaire pour réparer mon nez. Si oui, j'aimerais obtenir des dommages et intérêts de la part de monsieur X car j'estime que ce n'est pas à moi de payer les frais d'hôpital. Mais j'ai peur qu'en écoutant sa version des faits, le procureur ne donne pas suite à ma plainte :(

Je précise que deux de mes responsables sont tout même prêts à dire à la police que je me plaignais des insultes et menaces de monsieur X depuis un moment, et qu'il avait déjà eu une altercation avec un autre collègue quelques semaines auparavant.

Qu'en pensez vous ? Merci d'avance.